



**ASSOCIATION RÉGIONALE DE SOCCER DU LAC ST-LOUIS**

775, 1<sup>ère</sup> Avenue Lachine, QC H8S 2S6 Tél.: 514.631.5603 www.arslacstlouis.com

**Utilisation de propos hostiles  
C'est le temps d'agir  
Tolérance zéro au Lac St-Louis**

À tous nos clubs

Suite à des incidents disgracieux survenus sur nos terrains de jeux et se poursuivant même à l'extérieur par le biais des réseaux sociaux tels que « Facebook » ou autres, l'Association Régionale de Soccer du Lac St Louis tient à vous informer que nous renforcerons la politique de la Fédération de Soccer du Québec sur les propos hostiles.

*31. Propos hostiles*

*Toute personne qui tient des propos hostiles ou diffamatoires, qui fait preuve d'insubordination ou qui met en doute l'honnêteté de la Fédération ou d'un de ses membres sera traduit devant le comité de discipline qui a juridiction en l'espèce et peut se voir décerner une suspension de cinq (5) ans au maximum et/ou d'une amende d'au plus mille dollars (1 000 \$).*

Il incombe à tous les clubs d'instruire leurs membres de cette politique.

Cette campagne a pour but d'éradiquer systématiquement la violence écrite, verbale, gestuelle ou physique, et de permettre à tous les membres affiliés de pratiquer leur sport dans un environnement sain et plaisant.

Nous vous remercions tous de votre support inconditionnel à nettoyer notre sport.

Le vendredi 27 Juillet, 2012

Source : ARS Lac St-Louis

Communiqué\_Utilisation de propos hostile 2012-07-27